

**Zeitschrift:** Das Werk : Architektur und Kunst = L'oeuvre : architecture et art

**Band:** 20 (1933)

**Heft:** 4: Numéro spécial de la Section romande de la FAS

**Artikel:** Maison collective de six appartements à Genève : architectes A. Hoechel et H. Minner, Genève

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-86367>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

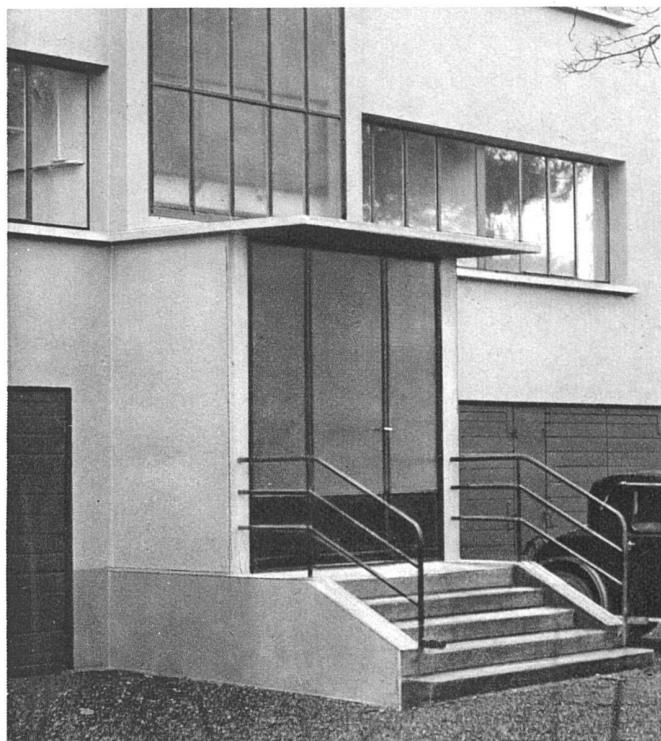
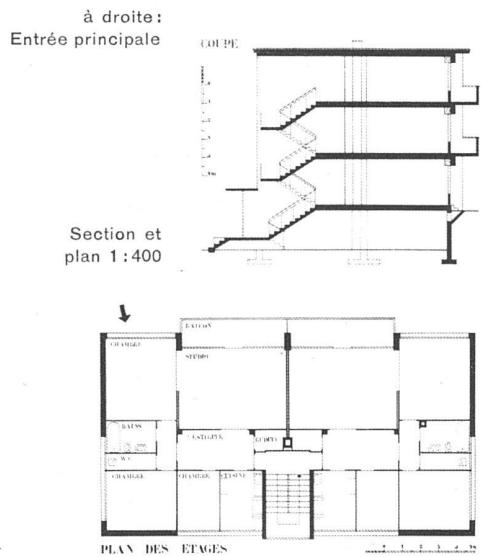
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Maison collective de six appartements, Genève  
A. Hoechel FAS, et H. Minner FAS, architectes, Genève

La maison de quelques appartements n'est pas habituelle à Genève où on l'intitule «villa locative». Néanmoins les appartements ont été loués rapidement malgré la pléthore de logements vacants.



## Nouveau groupe de Montchoisy

M. Braillard, architecte FAS, Genève

(illustrations page 114 et 115)

Etant donné la différence de niveaux entre les deux faces longitudinales, la partie située le long de la rue Montchoisy a été aménagée pour des magasins, la partie sur square contient les caves pour les appartements. Dans l'axe du groupe un large passage permet, par une pente douce, l'accès au grand garage pour 130 autos, construit entièrement en sous-sol sous le parc aménagé dans ce square.

Le rez-de-chaussée et les six étages supérieurs contiennent des appartements de 2 et 3 pièces, quelques-uns

seulement de 4 et 5 pièces. Sur la terrasse supérieure se trouvent les chambres à lessive et grenier d'étendage.

Les constructions sont exécutées entièrement en plots de ciment à vide d'air d'une épaisseur moyenne de 0,30 cm. Les dalles sont en béton de pierre ponce, le sol des appartements, à l'exception des salles de bain et cuisines, sont en linoléum. Une installation centrale fournit l'eau chaude et le chauffage central aux quatre immeubles.

Coût total fr. 1.500.000, c'est environ fr. 53.— par m<sup>2</sup>.

## Maison collective de six appartements à Genève

A. Hoechel, architecte FAS, Genève, H. Minner, architecte FAS, Genève

Ce bâtiment est édifié en bordure d'une artère principale, la route de Chêne. Les prescriptions de la quatrième zone de construction (loi du 9 mars 1929) limitent à quatre le nombre des étages habitables et à 12 mètres la hauteur verticale du gabarit. Ces conditions excluent la possibilité d'établir un rez-de-chaussée surélevé normalement au-dessus du terrain, aussi les architectes ont-ils préféré supprimer un étage et ne pas enterrer les caves dont une partie est utilisée pour des garages.

La disposition permet de fournir à chaque locataire un garage et un petit jardin privé. Les appartements du rez-de-chaussée ont une terrasse, ceux des étages un balcon. Le caractère architectural du bâtiment découle du programme dans lequel il était convenu, entre autres conditions, que chaque pièce aurait une fenêtre sur la

longueur complète d'une paroi. Cette exigence s'est avérée excellente à la réalisation.

Murs de cave en béton banché de 25 cm., murs des façades en éléments de ciment à trois vides d'air, épaisseur 30 cm. Dalles en béton armé à tous les étages. Fenêtres métalliques coulissant horizontalement. Sol revêtu de linoléum liège dans les appartements. Isolation thermique de la toiture par plaques de liège aggloméré collées au bitume sur la dalle de béton armé: Sur ce liège est placé la couche étanche d'asphalte, du sable et des plaques de ciment.

Isolation phonique: Les murs de façades et piliers sont coupés horizontalement à chaque étage par des plaques de plomb enrobées dans l'asphalte. Les parois de séparation intérieures sont posées sur plaques de liège. Les sé-

Côté route



en bas:  
Côté jardin

parations entre appartements sont constituées par deux épaisseurs de briques de plâtre et une épaisseur de liège. Les radiateurs et toute la tuyauterie sont isolés des murs par des lamelles de plomb, placées sur les consoles ou

pincées dans les brides de scellements. Le contact des tuyaux avec les dalles en béton armé est évité au moyen de manchons en liège.



Maison collective de six appartements, Genève, route de Chêne  
Arnold Hoechel, architecte FAS, Genève, et Henri Minner, architecte FAS, Genève